Bonjour

Après un 08 décembre ambiance "retour aux sources", et une Fête des lumières éclairée par de simples lumignons sur les rebords des fenêtres, nous savons depuis jeudi soir que le déconfinement va se lever partiellement pour les fêtes de Noël. C'est une nouvelle à apprécier dans cette année si particulière !

Autre bonne nouvelle, le Sytral et le Réseau TCL, ont pris 2 excellentes initiatives pour nous faciliter les déplacements dans l'agglomération lyonnaise, notamment avec le ticket à 3 euros, chaque samedi et dimanche.

Le déconfinement s'allégeant, StomiLyon va donc reprendre son rythme trimestriel.
Pour ce dernier numéro hebdomadaire, StomiLyon(RE)c finit sur une note sucrée, avec l'histoire d'une confiserie, pardon, d'une spécialité lyonnaise que le monde entier nous envie : les papillotes !

L'IAS du Lyonnais vous souhaite une bonne lecture !
---
---
LES INFORMATIONS PRATIQUES (RE)c

*SYTRAL et Réseau TCL, merci à eux !*

*Deux informations importantes, concernant les transports en commun, de Lyon et de son agglomération :*
*> Réseau TCL, les week-ends à 3 euros/jour !*
*Pour encourager les déplacements sur le réseau TCL durant le week-end, afin de soutenir l'activité de nos commerces, le Sytral propose un ticket "TCL en Fête" à 3 euros par jour. Ce ticket permettant de voyager toute la journée sur l'ensemble du réseau, est disponible dans les distributeurs TCL et les agences commerciales, ainsi qu'en version dématérialisée sur smartphone via l'application TCL E Ticket.*
*Lien : https://www.tcl.fr/tcl-e-ticket*

*> Réseau TCL : création de l'abonnement gratuit pour les plus démunis en 2021 !*
*La Métropole de Lyon sera la première grande agglomération française à proposer la gratuité des transports en commun pour les usagers les plus précaires, dès le 1er janvier 2021.*
*Le Sytral met en place une nouvelle tarification solidaire, sur le réseau TCL avec 2 nouvelles formules d'abonnement :*

*--> l'abonnement gratuit.*
*--> l'abonnement solidaire ( à prix réduit ) : une formule à 10 euros par mois, soit 85% de réduction par rapport à l'abonnement plein tarif.*

*Pour bénéficier de cet abonnement gratuit ou à prix réduit, c'est le statut du demandeur qui donne la formule appropriée :*
*> Abonnement gratuit : sont concernés*

- *les bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé ( AAH ) ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité ( ASI )*
- *les bénéficiaires de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées*
- *les personnes malvoyantes*
- *les bénéficiaires du RSA et leurs ayants droits*

*et aussi les personnes mutilées de guerre ou du travail de + de 65 ans, les demandeurs d'asile et leurs ayants droits, et les demandeurs de titre de séjour.*

*> Abonnement solidaire à tarif réduit : sont concernés*

- *les personnes non-imposables et bénéficiaires d'une allocation versée par Pôle Emploi*
- *les personnes non-imposables de 65 ans et +*

*et aussi les élèves boursiers et les jeunes de 18 à 24 ans inscrits à Pôle Emploi.*

*Très utile pour vous renseigner , le site du Réseau TCL :*
Lien : https://www.tcl.fr/solidaire
*Il permet de vérifier si vous y avez droit, et de renseigner les personnes non abonnées qui souhaiteraient obtenir un de ces abonnements solidaires.*

Enfin, vous pouvez aussi vous renseigner dans votre "maison de la Métropole" :
Lien : https://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html
*ou dans votre "centre communal d'action social " (CCAS) pour accomplir les démarches .*

*A noter un autre geste appréciable :*
*les tarifs des autres titres et abonnements n'augmenteront pas en 2021 !*

---

LES INFORMATIONS DETENTE ET CULTURE (RE)c

*" Des fêtes de Noël à Lyon sans papillotes, pas de ça chez nous !!!! "*

A Noël, les papillotes dont la création remonte à la fin du XVIIIe siècle, est le chocolat des fêtes en Auvergne Rhône-Alpes.
La légende raconte que, peu après la Révolution, un commis confiseur travaillant rue du Bât-d 'Argent, vers les Terreaux, faisait passer à la jeune femme élue de son cœur, des mots d'amour poétiques, des vers passionnés, en enveloppant de papier griffonné des confiseries chapardées dans l'échoppe du patron !
Ce patron, le "Sieur Papillot", s'en serait rendu compte, aurait "viré" le commis, et se serait approprié l'idée de la confiserie enveloppée d'un papier portant un message, remplaçant les mots doux par des proverbes et des citations.
Succès immédiat !
Personne ne sait si l'idylle des tourtereaux a survécu…

Ce message, citation, pensée ou autre, est essentiel :
pas de papillote sans sa petite histoire autour !
Mais que dit l'histoire, la vraie ?
Même si la légende du commis de Sieur Papillot est belle, ce n'est qu'une légende…
Le lyonnais Yves Rouèche , auteur de "*Gastronomie lyonnaise, les trésors retrouvés"* ( Editions De Borée ), a trouvé la trace d'un brevet pour une machine à déchiqueter les papiers à papillotes en 1860. Une autre référence à la papillote, a été trouvée dans l'almanach de Guignol en 1867.
Depuis cette période, deux chocolateries bien connues des gourmands, Voisin et Révillon, ont contribué au développement et au rayonnement de notre papillote. Restée très lyonnaise jusque dans les années 1970, la papillote est partie à la conquête de la France, en trouvant le succès dans toutes les régions, ou presque !

Lyon, ainsi que les villes et villages aux alentours, regorgent de chocolatiers talentueux et renommés. Faites-vous plaisir avec cette lyonnaiserie à l'emballage brillant et frangé, c'est aussi une belle idée de cadeau !

Clap de fin pour ce n°24 de StomiLyon Edition spéciale (RE)c.
Vous pouvez continuer à nous contacter et nous envoyer des informations par mail ou sur notre site https://www.siteiasdulyonnais.fr/.

Nous continuons à travailler au développement de l'IAS du Lyonnais, plusieurs projets 2021 sont déjà lancés, comme par exemple la "Formation Stomisé Contact".

Nous vous en reparlerons dans le prochain StomiLyon , le n°25, à paraitre en début d'année.

Nous vous enverrons aussi dès Janvier les bulletins d'adhésion.

En attendant de vous retrouver, toute notre équipe vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année !

Bon week-end

L'IAS du Lyonnais